

CALENDRIER DU LAC

Tout au long de l'année le lac Léman change de couleurs selon la saison et la température. Ce plan d'eau, vide et immense en plein centre ville, s'anime au gré d'un rythme donné par la nature auquel nous avons voulu répondre par un système lacustre qui permettrait encore aux utilisateurs et amoureux du lac d'en vivre la temporalité. Nous avons pour cela décidé de six événements correspondant chacun à de possibles utilisations de la Rade, et dont certaines se chevauchent dans le temps mais aussi dans l'espace qui leur est nécessaire. À ces six périodes de l'année correspondent autant de types d'aménagement, signifiés par une couleur, dont nous proposons également une répartition.

Toutefois plutôt qu'une solution concrète et déterminée, nous croyons à un réaménagement qui grandit et change avec les besoins des utilisateurs du lac. Nous voulons voir participer les usagers des rives au développement de leur espace, tout en étant conscient de la nécessité de conserver les quais existants. C'est pourquoi notre proposition est basée sur un système de grille de pilotis ancrés dans le sol du lac et de ses rives sur lesquels sont fixés différents types de plateformes qui permettent les aménagements nécessaires aux six utilisations du calendrier. Plutôt qu'une construction massive à la logique terrestre c'est un système d'ancrage que nous voulons proposer, auquel s'attachent des éléments pour certains immobiles durant l'année pour des questions organisationnelles, mais mobiles au fil de l'eau pour d'autres, pouvant être déplacés pour des événements ou simplement


retirés et stockés. L'attribution des pilotis pourra également pour certaines zones être le fruit d'une concertation citoyenne qui permettra aux riverains et à tous les utilisateurs de participer à l'aménagement de leur Rade, et de préciser la forme des projets réalisés. Aussi, à plus long terme les plateformes et autres constructions pourront être remplacées afin de répondre aux besoins changeants de la ville et de ses habitants.

Dès que la saison le voudra par contre, il sera possible de rendre cette surface vide au calme de l'hiver, en ne laissant que l'ossature verticale des pilotis et les pontons nécessaires. Notre proposition cherche à limiter l'impact de l'activité citadine sur le fond du lac. Le détachement créé entre les plateformes fonctionnelles, flottantes ou suspendues, et le rivage permet par ailleurs de recréer des zones inaccessibles et donc refuges naturels pour la faune et la flore, et ce sur la majorité de la rive. En complément de cela, la modification du niveau du fond de l'eau par endroits fera ré-émerger une berge sauvage. Cette séparation, nécessaire à notre cohabitation avec les éléments naturels, est vitale pour la renaturation du paysage proche de la ville, afin d'unifier les développements de l'urbanisation avec ceux, lents et sensibles, de la nature.

Le lac a un rythme, une ondulation saisonnière sur laquelle il nous faut danser.



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<b>OUVERTURE DE LA PÊCHE</b>											
<b>BASSES-EAUX</b>											
<b>BAIGNADE</b>											
<b>BOL D'OR</b>											
<b>FÊTES DE GENÈVE</b>											
<b>VERGERS DU RHÔNE</b>											



**OUVERTURE DE LA PÊCHE**  
15 JANVIER - 15 DÉCEMBRE

Les premiers utilisateurs du lac, dont ils tirent littéralement leur gain, sont les pêcheurs professionnels auxquels nous aimerions donner plus d'accès aux riverains et inversement. Par la transformation du port existant le long du quai Gustave-Ador, sous forme de prolongement des rues axées vers le lac, nous aimerions valoriser leur travail en aménageant en plus de leur cabanes ou petits entrepôts fonctionnels, des espaces publics où ouvriraient les terrasses et buvettes au milieu des bateaux, à l'heure où ces derniers ont terminé de servir. Dans une atmosphère à mi-chemin entre la pêcherie et le Pier californien, la jetée des pêcheurs est le rendez-vous des bons-vivants.



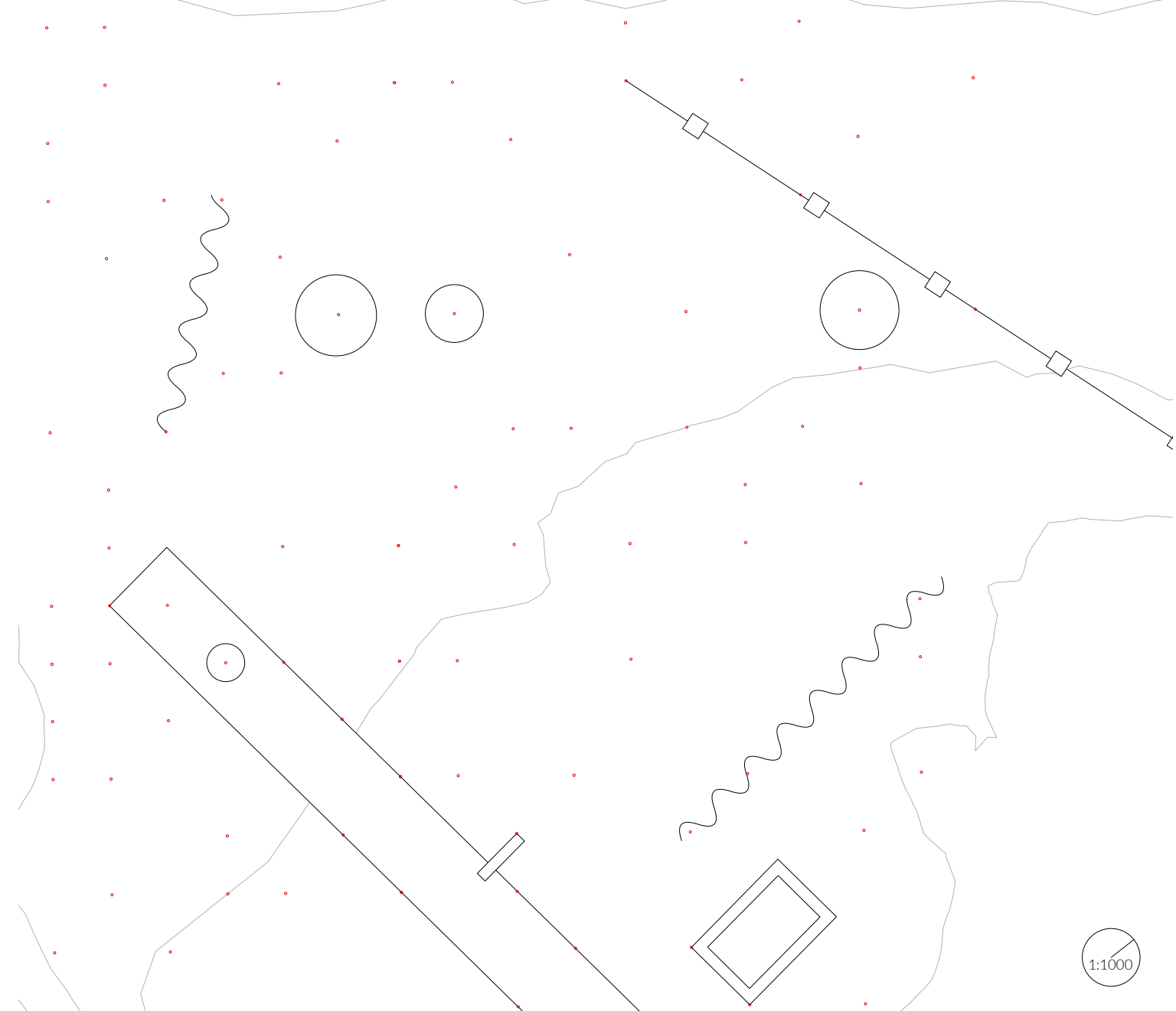
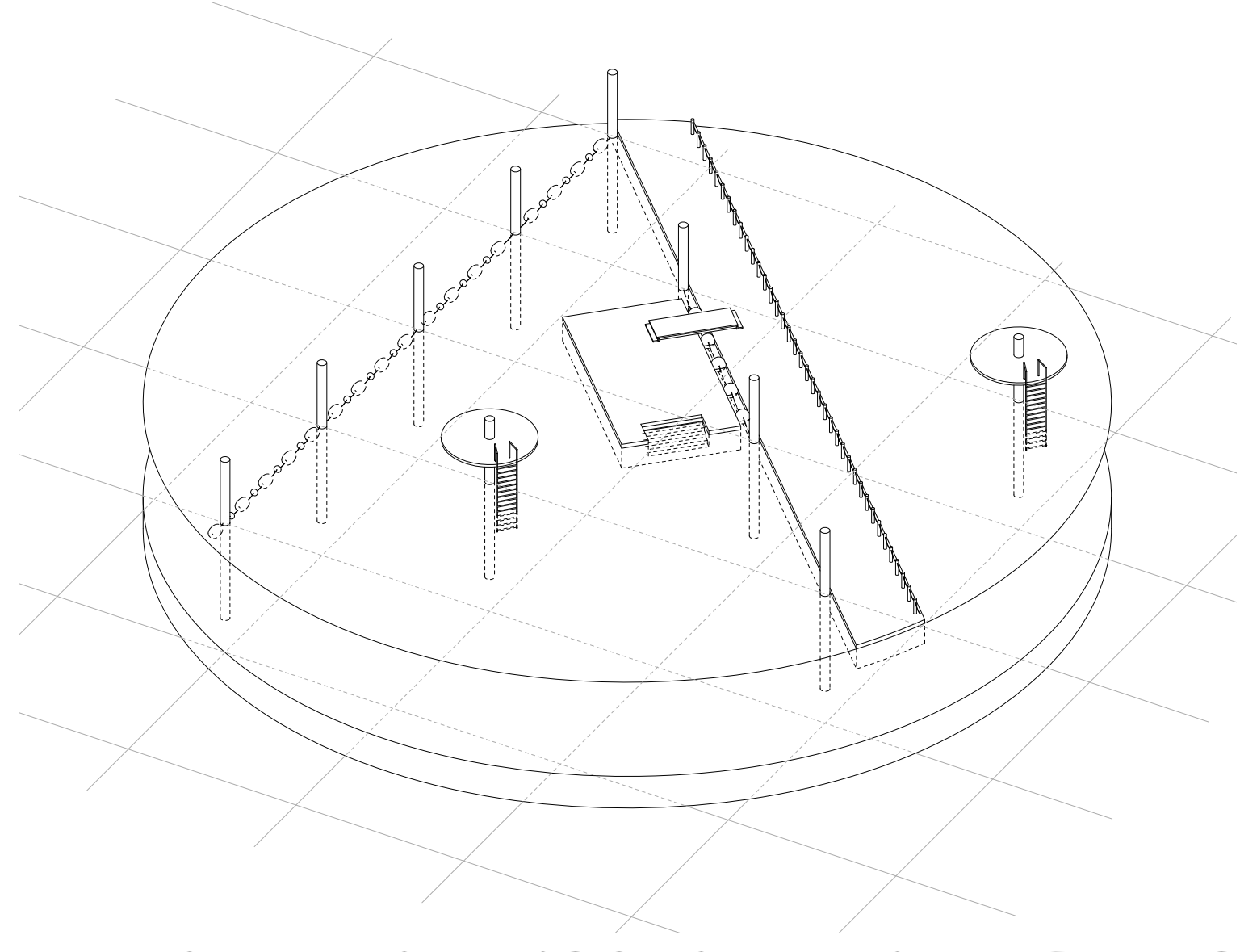
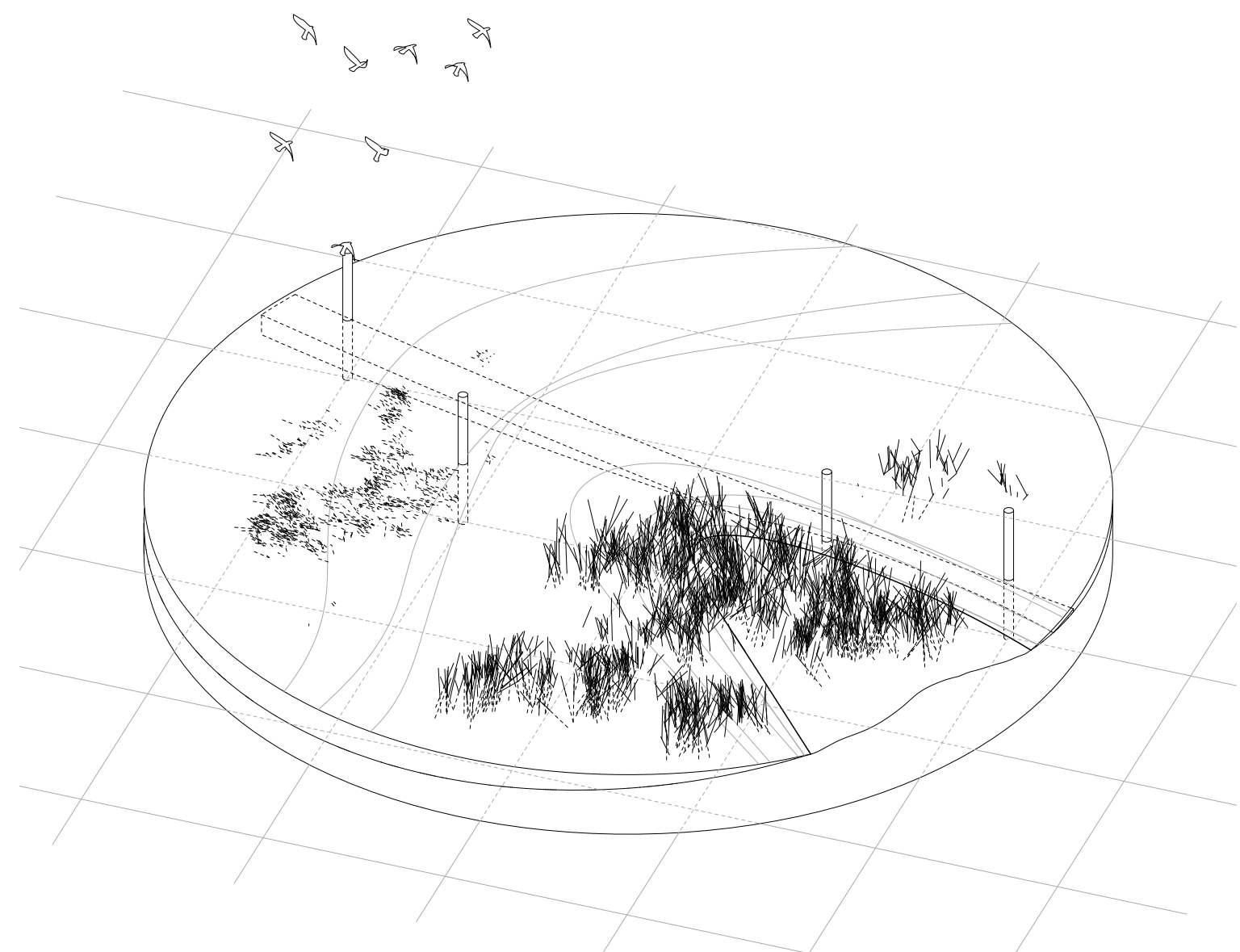
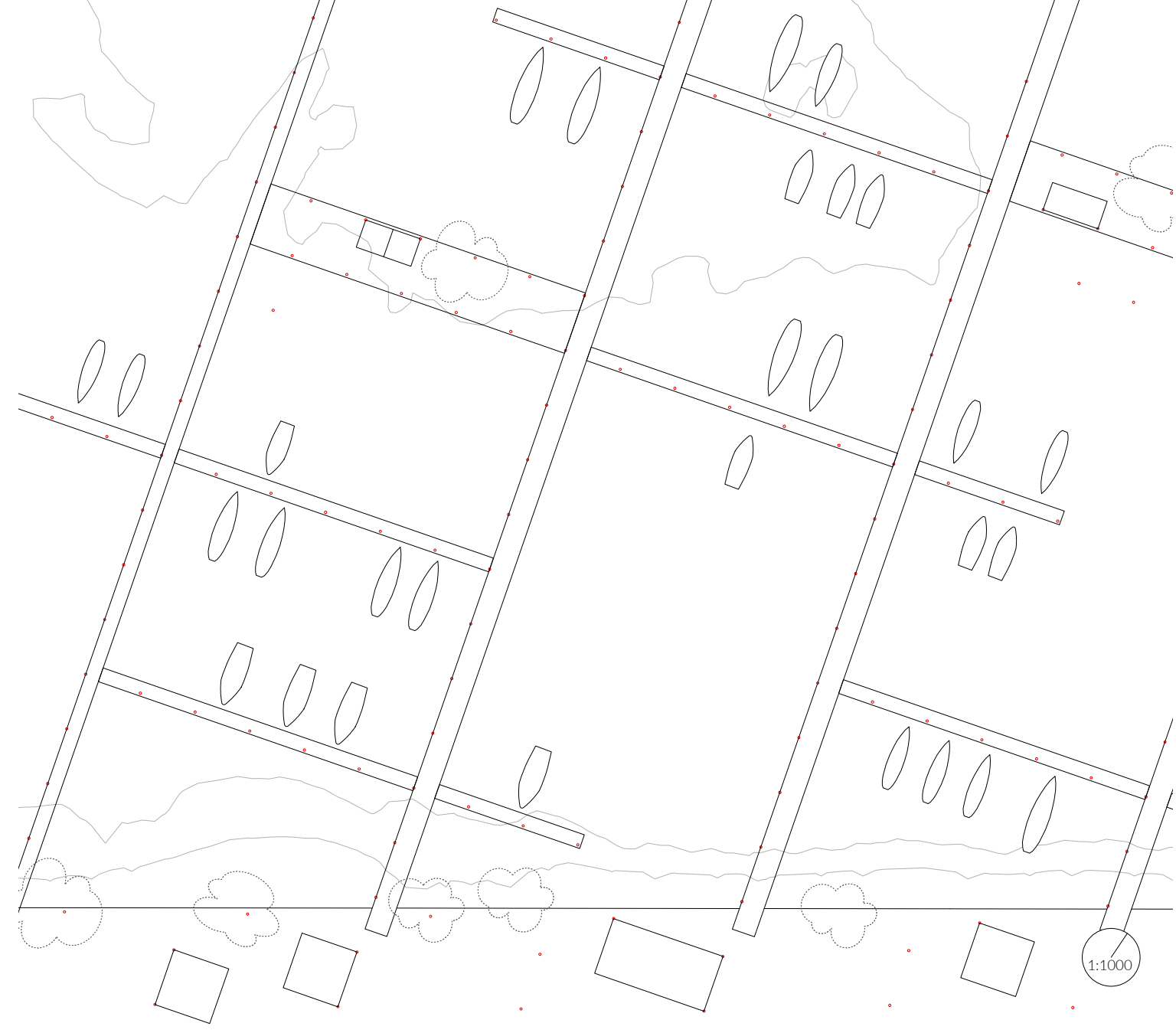
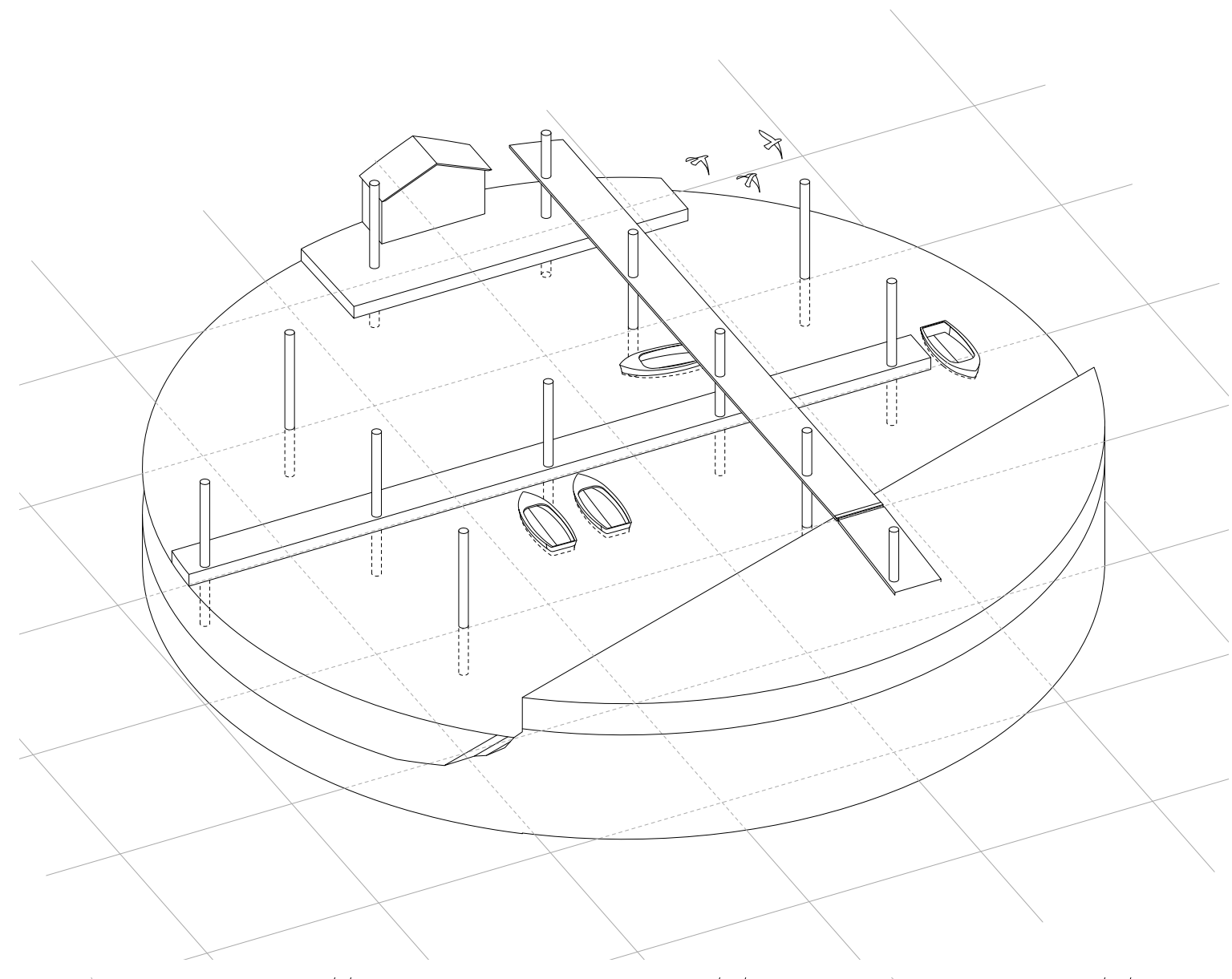
**BASSES-EAUX**  
15 MARS - 15 AVRIL

À la mi-mars a lieu la baisse du niveau d'eau du lac Léman, qui descend de 25cm sous son niveau habituel et même jusqu'à 50cm en deçà de ce dernier lors des années bissextiles. Nous aimerions profiter de cette fluctuation pour dévoiler un chemin immergé sous la surface et inaccessible le reste de l'année, reliant le quai du Mont-Blanc au parc Barton. Un mois durant il sera alors possible de marcher au milieu des eaux le long d'îles artificielles, dans un paysage redevenu sauvage, à distance de la ville. Ces îles, maintenues grâce à la construction du chemin, seront un refuge pour la faune et la flore, comme peut l'être la Grand Carrière sur le lac de Neuchâtel. De nombreuses espèces auront la possibilité de s'y développer, ajoutant ainsi un élément distant au paysage entre la rive et les alpes.



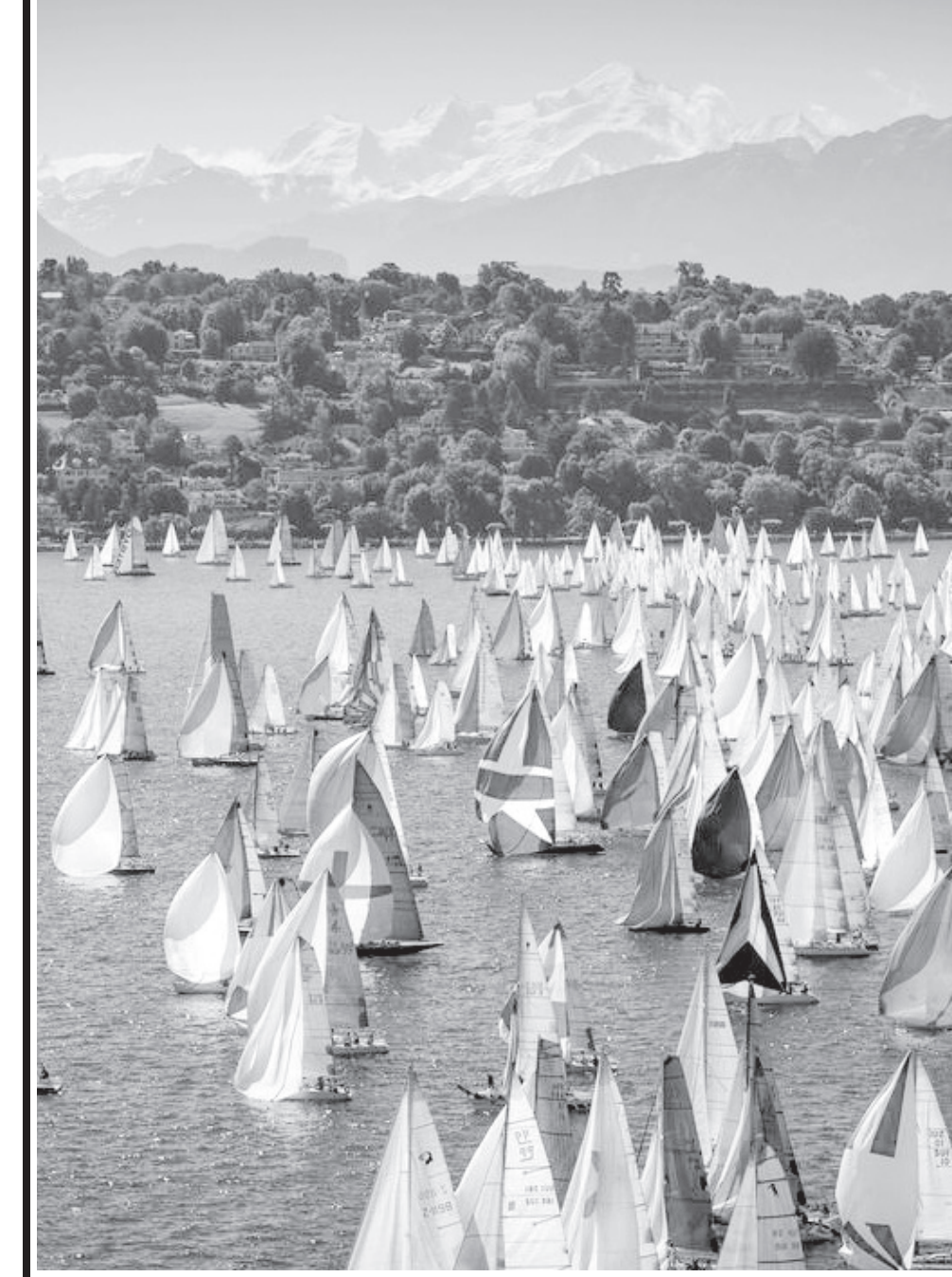
**BAIGNADE**  
1 MAI - 1 OCTOBRE

Il est évidemment possible de se baigner en tout temps et lieu. Toutefois la majorité des plaisanciers attendront les températures clémentes de l'été pour se jeter à l'eau, engorgeant parfois les rives ou accédant à des emplacements de trafic fluvial ou lacustre. Pour remédier à cela et proposer des lieux de baignade plaisants et sûrs, nous proposons d'équiper certaines rangées de pilotis de plateformes généreuses, éventuellement ombragées et même parfois uniquement accessible à la nage. Ce réseau d'accès à l'eau, réparti sur plusieurs sites pourra être adapté en fonction de l'affluence et augmenté en cas de canicules, pendant lesquelles rien ne vaut un plongeon depuis les pilotis puis une glace au bateau-stand qui en proposera pour se rafraîchir les idées.



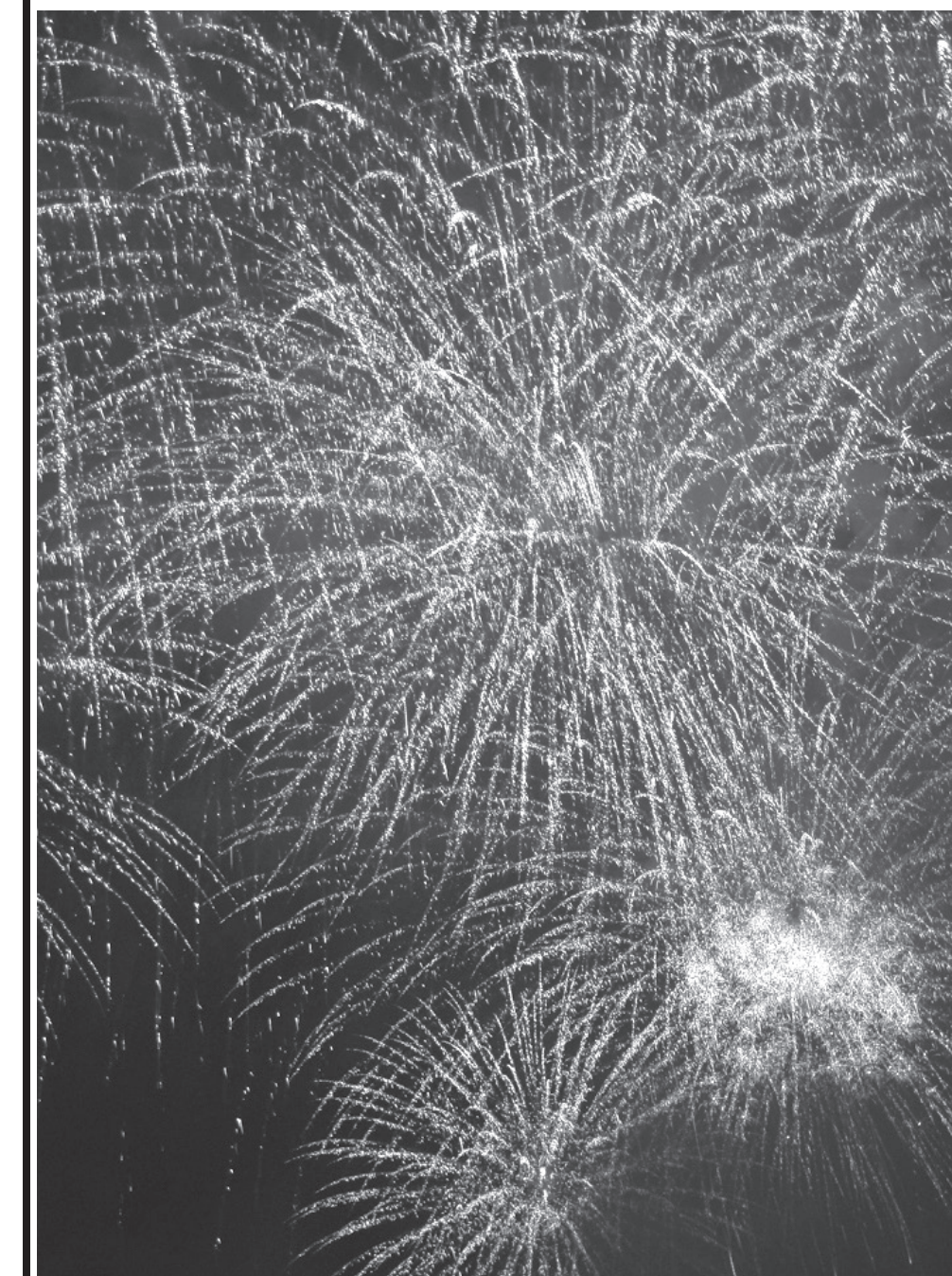
**BOL D'OR**  
16 JUIN

Après de longues heures de navigation qui les auront menés jusqu'à l'autre extrémité du lac, les bateaux à voiles concourant pour la régates du bol d'or reviennent au compte-goutte en Rade de Genève pour y célébrer leur titre ou plus modestement le plaisir de se déplacer au gré du vent. Nous voulons intégrer cette ligne d'arrivée dans la configuration de pilotis implantés en bordure du lac, en surmontant deux d'entre eux de signaux lumineux significatifs afin de rendre visible ce passage symbolique et ainsi transformer ce moment en une célébration de la navigation de plaisance. Au pied de la seconde bouée, côté terre, pourra être acheminé un large gradin flottant servant principalement à cet événement, ce weekend spécial où tous regardent à l'horizon en direction de l'est.



**FÊTES DE GENÈVE**  
4 AOÛT

Lorsque des centaines de milliers de personnes s'amusent au bord du lac pour admirer les feux d'artifices du début du mois d'août, il manque à la Genève lacustre une grande place populaire sur laquelle habitants et visiteurs de la ville pourront célébrer l'été. Construite en prolongation du Jardin Anglais, cette place pourra servir d'écrin à ce festival généreux qui fait partie de la culture lémanique et à laquelle il est nécessaire de donner temporairement une surface supplémentaire. Ce balcon sur le lac permet d'ancrer la vie nocturne au bord du lac pour la plus agréable des saisons, celle des nuits tropicales.



**VERGERS DU RHÔNE /**  
15 AVRIL - 30 SEPTEMBRE

Par la continuation des pilotis en aval du lac, nous voulons prolonger les possibilités d'utilisation des rives au fleuve. En reliant le côté Est du pont du Mont-Blanc au quai Turrettini par une promenade au fil de l'eau, passant sous les ponts, nous voulons redonner une possibilité de déplacement pédestre ou cycliste le long de ces rives. Cette promenade sera agrémentée d'arbres fruitiers alors abrités du vent et plantés en terre dans de larges barges. Ces cultures flottantes formeront un premier noyau de vergers communautaires cherchant à réintégrer la production maraîchère à l'intérieur des villes en faisant redécouvrir des variétés locales de fruits, tout en inondant au printemps le centre-ville de pétales blancs nacrés.

